

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018**

**DELIBERATION N°2018.00472**

**TRAVAUX DE DISSIMULATION DE RESEAUX DE BASSE TENSION  
« PROPRIETE MARAS » COMMUNE DE CELLIEU - ATTRIBUTION D'UN FONDS  
DE CONCOURS AU SIEL**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 14 décembre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 62

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 62

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,  
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,  
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,  
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,  
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,  
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,  
Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE,  
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN,  
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,  
M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI,  
M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT,  
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,  
M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 21 décembre 2018**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20181220-D20180047210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181221

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves MORAND, M. Marc ROSIER,  
M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 20 DECEMBRE 2018**

**TRAVAUX DE DISSIMULATION DE RESEAUX DE BASSE TENSION  
« PROPRIETE MARAS » COMMUNE DE CELLIEU - ATTRIBUTION D'UN FONDS  
DE CONCOURS AU SIEL**

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son Bureau, le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte de ses adhérents.

Saint-Etienne Métropole au titre de ses compétences Energie et Télécommunication et adhérent au SIEL souhaite confier au SIEL la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement de réseaux basse tension « propriété Maras » sur la commune de Cellieu.

Le SIEL perçoit, en lieu et place de Saint-Etienne Métropole toutes les subventions émanant des différents financeurs.

Le financement du projet se définit comme suit :

Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT des travaux	Participation SEM
Dissimulation réseaux Basse Tension « propriété MARAS »	14 550 €	6 457 €
Génie Civil pour les réseaux Télécom « propriété MARAS » (fourniture)	997 €	0 €
Génie Civil pour les réseaux Télécom « propriété MARAS » (pose)	2 774 €	0 €
<b>Total</b>	<b>18 321 €</b>	<b>6 457 €</b>

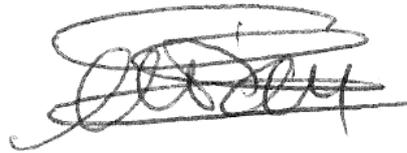
**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de Saint-Etienne Métropole, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté et actualisé au regard de l'index INSEE TP12 relatif aux travaux d'électrification avec fournitures,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces à intervenir,**

- la dépense correspondante sera imputée au budget Voirie, chapitre 204 – article 204182.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written in a cursive style.

Gaël PERDRIAU